

PARTAGE D'EXPERIENCE

FEU DE LOCAUX INDUSTRIELS / ENTREPOTS

CONTEXTE & PRISE D'APPEL

Le 20 février 2023 à 13h41, le CTA/CODIS reçoit un appel d'une société située sur la zone industrielle du Havre. Des travaux de découpe au plasma sur une unité à l'arrêt depuis 25 ans ont eu lieu. Un départ de feu s'est produit sur une bâche de confinement thermo-rétractable servant à protéger un chantier de désamiantage. Les citernes d'azote et d'oxygène du site ne sont pas impactées par le sinistre. Le POI de l'entreprise a été déclenché à 13h45.

MOYENS ENGAGES

Engins	Effectifs
▶ CDG LE HAVRE 02	1 / 0 / 0
▶ FPTGP CAUCRIAUVILLE	1 / 1 / 4
▶ FPTSRL LE HAVRE SUD	0 / 3 / 3
▶ DA CAUCRIAUVILLE	0 / 2 / 1
▶ FNRBC CAUCRIAUVILLE	0 / 1 / 1
▶ FNRBC GAMBETTA	0 / 1 / 3
▶ RAD3 / RACH3	1 / 0 / 0
▶ EPS 30 LE HAVRE SUD	0 / 2 / 1
▶ KIT LOLA 2 BOLBEC	0 / 0 / 2
▶ GROUPE CDT DE COLONNE	6 / 1 / 2
▶ CHEF DE SITE OUEST	1 / 0 / 0
TOTAL	1 0 / 1 1 / 1 7



SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- ▶ Pas de fumée visible sur le site,
- ▶ Conditions météorologiques : beau temps, vent faible avec une orientation variable,
- ▶ POI déclenché.

PREMIERES ACTIONS MENEES

- ▶ Extinction des foyers résiduels au moyen d'une LDV 500 par l'intérieur de l'unité,
- ▶ Zonage opérationnel : zone d'exclusion autour de l'unité jusqu'au SAS sous ARICO, zone contrôlée d'environ 20 mètres autour de l'unité sous masque FFP3, zone de soutien,
- ▶ Cartographie des points chauds à la caméra thermique sur la façade A,
- ▶ Rétention des eaux d'extinction sur le site (aucun rejet dans le canal).

PREMIER MESSAGE DU PREMIER C.O.S

GH : 14h28	ORIGINE : CDG LE HAVRE 02	DESTINATAIRE : CODIS et CDC pour info
-------------------	----------------------------------	--

TEXTE : En intervention [dans un] établissement Seveso seuil bas. Il s'agit d'un feu ayant pris lors des travaux de désamiantage sur une ancienne unité de séparation d'air recouverte en totalité d'une bâche thermo-rétractable classée M1. Cette unité est à l'arrêt depuis environ 25 ans. Le départ de feu a probablement été provoqué par travaux par point chaud. 25 personnes sur site dont 22 rassemblées à l'entrée et 3 en salle POI. Pas de victime. POI déclenché à 13h45. Pas de risque de propagation aux unités voisines qui restent en production. Le dégagement de fumées d'incendie est peu visible à l'intérieur du site. L'exploitant a prévenu la préfecture, la DREAL et la mairie. Actions réalisées par les SP : reconnaissance dans l'unité par un binôme du FPTSRL Le Havre Sud et délimitation de la zone d'exclusion amiante et montage d'un sas par personnels du FNRBC Caucriauville. Le CDC Le Havre prend le COS appellation COS [Société]. Je conserve CDC Le Havre, RCH 3 ouest, FPTSRL et EPS Le Havre Sud, FNRBC Caucriauville, VPCC, CDS ouest. Sur place autorité portuaire et gendarmerie nationale. Fin de message.

BILAN HUMAIN ET MATERIEL DE L'INTERVENTION

Bilan humain	Bilan matériel	Coût du sauvé
▶ 3 pompiers du Havre Sud font l'objet d'une inscription à leur dossier médical au regard du risque particulier de l'intervention.	▶ Sans objet	▶ Sans objet

 **ELEMENTS FAVORABLES**

- ▶ L'heure d'intervention et les conditions climatiques,
- ▶ Connaissance du site par les intervenants,
- ▶ La présence d'amiante est connue au départ,
- ▶ Connaissance du protocole amiante par les personnels,
- ▶ Unité en cours de démantèlement,
- ▶ La combustion de matériaux M1 se fait sans flamme,
- ▶ Structure du site propice à la mise en œuvre d'un chantier de décontamination : site sur rétention, présence de masques FFP3 et d'une douche de décontamination,
- ▶ Chaîne de commandement sensibilisée au risque amiante : présence de 3 OSSI, 1 SSO et l'Officier Santé,
- ▶ Arrivée rapide d'une société extérieure pour réaliser des prélèvements d'air.

 **ELEMENTS DEFAVORABLES**

- ▶ Influence des infrastructures sur l'orientation du vent,
- ▶ Problématique de réception avec les portatifs ANTARES,
- ▶ Fatigue importante des 3 personnels engagés en zone d'exclusion,
- ▶ Peu de personnel formé NRBC au départ de l'intervention (FNRBC à 2 du CIS Caucriauville),
- ▶ La notion de matériels décontaminables différentes selon les personnels (dossards ARI).



CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INTERVENTION !

- ▶ **Anticiper** : Les modifications rapides de l'orientation du vent nécessitent une prise en compte de celui-ci lors du trajet, à l'arrivée sur les lieux et un suivi régulier lors de l'intervention afin de maintenir la sécurité des intervenants (*paramètre à inclure dans l'analyse de risques et le zonage opérationnel*),
- ▶ **Visiter** : La connaissance des industries par les intervenants facilite la gestion des interventions (DECI, Risques particuliers, Rétention de site, Douche de décontamination, etc...),
- ▶ **S'informer** : La connaissance de la procédure intervention en présence d'amiante a permis d'intervenir en sécurité avec les équipements de protection individuelle adaptés,
- ▶ **S'adapter** : Modification de la fiche memento « intervention en présence d'amiante » avec l'isolement des dossards ARI et des matériels en tissus exposés dans l'attente du retour du test amiante. Prendre en compte les délais de route des agents en renfort dans la gestion des personnels.

DOCUMENTATION

FICHE MEMENTO

RCP_10

